

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE ULM - LYON (ÉPREUVE n° 263)
ANNÉE 2015
Épreuve conçue par HEC Paris
Voie littéraire

Le sujet proposé était : « *La science et l'inconnaissable* ».

781 candidats ont composé, la note moyenne a été de 10,19/20.

Si nous avons eu un nombre relativement faible de copies très mauvaises, nous n'avons pas eu cette année autant de très bonnes copies que nous l'aurions souhaité. Il est vrai que beaucoup de candidats n'ont pas pris la peine de bien réfléchir sur le sujet. Celui-ci a été souvent compris comme s'il avait été formulé « *La science et l'inconnu* ». Ce faux-sens orientait le candidat sur toute une gamme de problématiques certes intéressantes et légitimes en elles-mêmes, mais passant à côté de la question : comment la science procède-t-elle pour découvrir ce qui n'est pas encore connu, qu'est-ce que le progrès scientifique, qu'est-ce qu'une « révolution scientifique », etc. D'où un grand nombre de copies très scolaires, pleines de mérites sans doute mais ayant le tort de ne pas répondre à la question posée.

Celle-ci portait sur *l'inconnaissable*, c'est-à-dire ce qui est d'une nature telle qu'il ne peut, par principe, être connu. Certes, l'humanité a pu se tromper à ce sujet et croire longtemps inconnaissables des réalités que la science a fini par éclairer. Qui sait, à chaque époque, ce que la science d'une époque ultérieure découvrira ? Cependant, il ne suffit certes pas qu'une chose soit inconnue aujourd'hui pour qu'on soit assuré qu'elle sera connue demain. S'il est une réalité inconnaissable, c'est bien précisément l'avenir. Auquel on peut ajouter ces autres réalités, l'âme humaine, la mort, Dieu... Et même des réalités empiriques comme la société, dont la complexité est telle que le savoir humain s'épuise à l'embrasser, ou le cerveau, dont on peut se demander s'il peut être intégralement connu par le cerveau.

Les meilleures copies sont celles qui ont au moins pris en vue dès le début ces cas limites et se sont donc confrontées courageusement au sujet. Elles pouvaient conclure sur les positions les plus diverses : soit que les réalités inaccessibles à la science peuvent être connues ou approchées par la métaphysique ou la religion, soit, au contraire, que rien n'est, de droit, hors de portée de la science, malgré les apparences actuelles. Au moins fallait-il voir le problème.

Nous avons eu l'impression curieuse que certains candidats l'ont parfaitement vu, mais qu'ils n'ont pas osé le traiter vraiment, bridés par quelque timidité ou par la crainte d'on ne sait quelle censure. Profitons de l'occasion pour réaffirmer que dans cette épreuve de philosophie, la liberté est la règle. La métaphysique n'est pas plus interdite que le scientisme et le positivisme ne sont obligatoires.